

La Gazette Breuilaufaise



**Que s'est-il
passé en
2024 ?**

**Vie
municipale**



**Que va-t-il
se passer
en 2025 ?**

**Vie
quotidienne**

**Le coin des
associations**



MAIRIE DE BREUILAUF
30 rue Saint-Jean – 87300 Breuilaufa
Tél : 05.55.53.30.90 mail :
mairie.breuilaufa@wanadoo.fr
Site WEB : www.breuilaufa.a3w.fr

EDITO

Le Mot du Maire

A la fin de l'année 2024, nous avons tous été marqués par le décès de Fabienne (1^{ère} adjointe de 2014 à 2024), élue dynamique, toujours la volonté d'agir, d'entreprendre, pour le bien-être de tous. En sa mémoire et en remerciement pour son investissement pour notre commune, le Conseil Municipal a décidé après accord de sa famille de nommer notre salle polyvalente à son nom. Le Conseil Municipal vous informera de la date de la cérémonie.

Le Conseil Municipal a dû procéder à l'élection du poste de 1^{er} adjoint. C'est Marie THOURY qui a bien voulu s'impliquer dans cette fonction. Elle aurait préféré ne pas être élue dans de pareilles circonstances, mais la vie en va ainsi.

Le Conseil Municipal s'emploie à poursuivre sa feuille de route. Le projet majeur de ce mandat a été concrétisé par la construction du local technique « Des Daniels » et inauguré le 22 mars 2025. Ce nouvel équipement sera plus fonctionnel et répond aux normes de sécurité au travail. Si nous avons pu réaliser ce projet, c'est grâce aux financeurs (l'État, le Conseil départemental, qui nous ont permis d'atteindre un taux de subventions de 60 %).

Notre situation financière est saine mais au vu des investissements réalisés, plus ceux à venir, nous avons augmenté l'endettement de notre commune qui nécessitera un ralentissement des gros investissements dans les prochaines années.

Les réductions budgétaires annoncées par l'Etat et les répercussions sur les collectivités vont forcément engendrer des ambitions d'investissements moindre. Le Conseil départemental a déjà annoncé des réductions à venir sur les subventions allouées aux communes. Au-delà de la répercussion sur le fonctionnement de nos communes, ce sont les entreprises et l'emploi qui seront impactés.

Suite au recensement de ce début d'année, notre population a augmenté avec l'accueil de nouvelles familles. Soyez les bienvenus et n'hésitez pas à vous impliquer dans la vie associative de notre commune. Il est important que nous ayons des moments de rencontre et de convivialité pour le bien vivre ensemble.

Vous allez découvrir dans la gazette les autres actions et projets mis en œuvre.

Je dédie cette gazette à Fabienne qui nous a laissé son savoir-faire en la matière. Je remercie Marie THOURY d'avoir pris le relais sur la conception de cette dernière.

Je vous souhaite une bonne lecture. Bien à vous.

Le Maire,
Franck MAITRE





2023

Naissance : 1
Pacs : 2
Mariage : 1
Décès : 1

2024

Naissance : /
Pacs : /
Mariage : 1
Décès : 2

Bienvenue aux nouveaux habitants

5 nouvelles familles sont arrivées depuis 2024. C'est avec plaisir que nous les accueillons.

La commune remercie les nouveaux habitants de bien vouloir s'adresser à la mairie pour les démarches administratives (liste électorale, recensement, etc...). Natacha vous accueillera le lundi et vendredi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 8h00 à 12h00.

Budget municipal

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2024.

Dépenses de fonctionnement :	95 494,51 €
Recettes de fonctionnement :	118 411,51 €
Excédent 2023 reporté :	88 641,56 €
Ce qui nous fait un résultat de 111 558,56 € pour la session de fonctionnement	

Dépenses d'investissement :	127 431,95 €
Recettes d'investissement :	149 431,95 €
Excédent 2023 reporté :	- 27 381,66 €
Reste à réaliser 2023 :	127 794,71 €
Pour un résultat de - 33 279,90 € pour la session d'investissement.	

Nous arrivons à un résultat définitif 2025 de 78 278,66 €

Le 09 avril, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2025

Fonctionnement :	177 662,39 €
Investissement :	397 138,24 €

Les taux d'imposition :

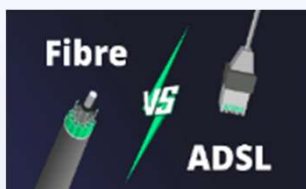
Taxe foncière	40,29 %
Taxe foncière (non bâti) :	63,96 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	12,93 %

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux malgré la baisse des valeurs locatives.



Subventions aux associations

✓ Club du 3ème âge de Vaulry/Breuilaufa	100 €
✓ Association « Mémoire de Nieul et Alentours »	50 €
✓ Association « les Amis de Breuilaufa »	650 €
✓ AICA de Breuilaufa/Vaulry	100 €
✓ Amicale Sapeurs-Pompiers de Nantiat	400 €
✓ Association de l'école de Vaulry	300 €
✓ Coopérative de l'école de Chamborêt	300 €
✓ Croix rouge de Nantiat	100 €



Notre commune est entièrement raccordée à la fibre optique.

L'arrêt progressif de l'ADSL est mis en œuvre à partir du 31 janvier 2025.

Le réseau cuivre historique sur lequel s'appuie la technologie, qui fournit le téléphone, internet et la télévision, va progressivement disparaître au profit de la fibre optique.

Service-Public.fr fait le point sur ce chantier de fermeture.

Pour ceux qui n'ont pas encore effectué leur démarche auprès de leur opérateur, ne tardez pas.

Adressage des voies communales

Pour faciliter la fourniture des services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, il a fallu revoir toutes les adresses de la commune pour la plateforme « base-adresse local ».

Ce travail nous a conduit à créer 2 voies nouvelles :

- ✓ Impasse des Vignes
- ✓ Impasse des Marots



Remplacement des panneaux de rue



A la suite de la création de ces 2 rues, le Conseil Municipal a décidé de remplacer tous les anciens panneaux.

Les nouveaux panneaux des rues ont été installés.

Nous allons vous proposer de changer vos numéros de maison pour être en harmonie avec nos nouvelles plaques de rue. Daniel, l'employé communal, vous sollicitera dans cette démarche.

Modification de notre sentier de randonnée inscrit au PDIPR

✓ La Personnerie :

En limite avec la commune de Berneuil, le chemin qui traverse le lieu-dit « la Personnerie » a été déplacé par la commune de Berneuil pour permettre à ses habitants de ne pas avoir leur propriété coupée par le chemin. Il est donc en contrebas des bâtiments.

✓ La Mine :

Le chemin passait le long des parcelles de l'ancienne mine au nord-ouest de la commune en limite avec la commune de Vaulry. Il a été préconisé de déplacer le sentier de randonnée, compte-tenu du taux d'arsenic relevé dans les sols dans ce secteur. Le tracé du PDIPR a donc été modifié en passant par un chemin ouvert récemment par la commune de Vaulry qui permet d'arriver plus directement au village du Repaire.

Le balisage va être modifié en conséquence.

Concertation des Zones ENR (Energies Renouvelables)

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. Son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec les administrés (sujet évoqué lors de la réunion publique du 20 janvier 2024), des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (Zone d'Accélération pour l'Implantation d'Installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR).

Ces zones ne sont pas des zones exclusives, des projets pourront être autorisés en dehors, quoiqu'il en soit, ces ZAENR seront favorisées. L'instruction des dossiers se fera au cas par cas par les services de l'Etat.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable aux ZAENR suivantes :

- ✎ Le site de la mine, pour les panneaux solaires photovoltaïques au sol,
- ✎ L'ensemble du bourg, en incluant Pey Ribo, les Bos, les Essarts, la Betoulle, la Garde et le Châtain Bargaud pour les panneaux photovoltaïques en toiture.

Le recensement

En ce début d'année 2025, le recensement de la population a été réalisé. Cela permet de déterminer le nombre d'habitants de notre commune, ce qui sert de base pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement(DGF) versée par l'Etat aux communes. Ce n'est pas le seul critère de calcul, mais il est préférable de ne pas diminuer en nombre d'habitant.

131 habitants en 2025, 114 habitants en 2019

76 logements :

- ✓ 63 résidences principales
- ✓ 6 logements vacants
- ✓ 7 résidences secondaires



Nous remercions Pierre BEAUBELICOUX pour son implication dans cette mission.

RPI Chamborêt/Vaulry

La commune de Breuilaufa est rattachée à ce RPI. Depuis la rentrée scolaire en septembre 2024, les directions des écoles ont changé.

Chamborêt : directrice Florence SOUILHÉ

- ✎ 62 élèves en 3 classes : de la toute petite section au CE1

Vaulry : directrice Sandra VIGNERIE

- ✎ 36 élèves en 2 classes : du CE2 au CM2

Il est important de maintenir les effectifs de nos écoles avec l'inscription de nos enfants à ce RPI. Cela dans l'objectif d'éviter autant que possible la fermeture de classe.





Aménagement d'un local (salle polyvalente)



- ❖ Installation par notre agent technique d'un lave-main dans les toilettes,
- ❖ Création du local de stockage pour l'association « les Amis de Breuilaufa »,
- ❖ Création d'un local de rangement pour la commune.

Voirie

La réfection de différentes voies a été réalisée par l'entreprise Pyjassou de ST YRIEIX-LA-PERCHE :

- ✓ Chemin des Gauthiers
- ✓ Rue Yves Montand
- ✓ Chemin de chez Janot
- ✓ Parking devant la mairie rue Saint Jean

Cout de l'opération 12 598 € TTC

Subvention du Conseil Départemental 3 150 €



Eclairage public

L'entrée du parking de la salle polyvalente a été sécurisé en installant 2 éclairages solaires.

Bornages et achat de terrain communaux

Les dépôts des déchets verts se fait actuellement sur une parcelle appartenant à une famille de la commune. Nous avons souhaité régulariser cette situation par l'achat de cette parcelle au tarif de 0,10 € le m². Le coût du bornage s'élève à 936 €. Ces déchets sont enlevés par l'entreprise « Eco-compost87 ». Ensuite, ils sont broyés et mélangés à du fumier pour être épandus sur des parcelles agricoles. En 2024, il y a eu 3 enlèvements pour un montant de 1141 €.

Accès à l'antenne de téléphonie mobile, il existait un chemin entre Châtain Bargaud et l'actuel emplacement de l'antenne. Ce chemin avait été déplacé par les pratiques agricoles. Nous avons souhaité le repositionner pour rendre à terme l'accès à l'antenne plus direct à partir de la RN147.



Etude de travaux de voirie

Compte tenu du programme des travaux prévus en 2025, il a été décidé de faire les travaux de voirie suivant :

- ✓ Réfection de la rue Yves Montand, il y a urgence à intervenir sur cette voie pour faire suite aux travaux du local technique, (8 811,60 €)
- ✓ Chemin de la Fontaine, renforcer la structure de la voie érodée à deux endroits, (1 500 €)

Le budget ne permet pas d'inscrire plus de travaux de voirie pour 2025. En 2026, la réfection du Chemin de chez Janot et de l'impasse des Marots sera réalisée .

Afin d'aider la commune à financer ces projets nécessaires, des subventions vont être sollicitées auprès des services de l'Etat et du Département.

Collecte des cartons en apport volontaire

Le SYDED équipera cet été, notre ECO POINT d'un conteneur pour les cartons.

- Les cartons acceptés sont les cartons bruns, ondulés uniquement, de taille maximale 50 x 50 cm. Les cartons volumineux (électroménager, meubles...) sont déposés en déchèterie.
- Les cartons seront vidés de leur contenu. Il est important de les jeter vidés de tous plastiques ou polystyrène pouvant se trouver à l'intérieur. Tout autre déchet qui y serait inséré empêcherait le bon déroulement du processus de recyclage
- Les cartons seront pliés ou découpés, à plat pour bien les introduire dans la trappe du point d'apport volontaire.



Collecte en porte à porte du tri sélectif

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Communauté de communes ELAN apporte, parallèlement à la collecte des déchets ménagers, un service supplémentaire avec le ramassage, tous les 15 jours des recyclables, sans limite de levée.

Dans ces conteneurs à couvercle jaune sont acceptés, en vrac, tous les emballages et le papier.

Les encombrants

La collecte des encombrants est prise en charge par la Communauté de Communes ELAN. Elle a souhaité poursuivre son engagement avec la société MAXIMUM afin de permettre aux habitants de continuer à profiter de ce service. Deux dates ont été fixées pour notre commune.

La prochaine sera le **jeudi 28 août 2025**.

Ne pas oublier de s'inscrire pour le ramassage des encombrants auprès de la mairie.

Construction du local technique

Le Conseil Municipal a opté pour un bâtiment rectangulaire avec peu de profondeur (6 m) et plus de longueur (20 m). Il est bien connu que le matériel que vous avez besoin est toujours au fond et qu'il faut tout sortir pour le récupérer.

Nous avons fait le choix d'installer des panneaux photovoltaïques pour une puissance de 9 kwc pour notre autoconsommation et une part de revente.

Il a été installé une cuve de 5 000 L pour récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage et le nettoyage du matériel.

L'objectif de ces deux équipements est de réaliser des économies.

La hauteur disponible à l'intérieur du bâtiment va être aménagée en mezzanine pour stocker du petit matériel. Cela fera une surface supplémentaire de 36 m². Une construction modulaire pour un vestiaire et un sanitaire a été adossé au bâtiment.

Nous avons choisi le cabinet de Monsieur PAUGNAT, architecte. Les Entreprises retenues sont les suivantes :

- **Pour le lot n° 01 – Terrassement – VRD** : L'Entreprise MASSY TP Bellac pour un montant de 77 677 € TTC.
- **Pour le lot n° 02 – Gros œuvre** : L'Entreprise SAS MAZIERE de VEYRAC pour un montant de 32 700 € TTC.
- **Pour le lot n° 03 – Charpente métallique – couverture - bardage** : L'Entreprise SARL ABCS de SAINT-JUNIEN pour un montant de 59 509, 80 € TTC.
- **Pour le lot n° 04 – Menuiserie Extérieure** : L'Entreprise SARL ABCS de SAINT-JUNIEN pour un montant de 23 016 € TTC.
- **Pour le lot n° 05 – Chauffage – plomberie - sanitaires** : L'Entreprise S.E.C.B. de BELLAC pour un montant de 4 984 € TTC.
- **Pour le lot n° 06 – Electricité** : L'Entreprise EURL BARRIANT de LA MEYZE pour un montant de 7 450, 80 € TTC.
- **Pour le lot n° 07 – Construction modulaire** : l'entreprise BODARD de LES ACHARDS - pour un montant de 22 497,08 € TTC.
- **Pour le lot n° 08 – Panneaux solaires** : L'Entreprise AEL SCOP SA de LIMOGES pour un montant de 16 184, 66 € TTC.



Ce projet à été subventionné par :

l'Etat (DETR) pour 86 412 €,

Le Département pour 66 315 €,

Le reste à charge à fait l'objet d'un emprunt pour 90 000 € sur 10 ans.

La date de réception des travaux a été réalisé le lundi 24 février 2025.



L'inauguration a eu lieu le samedi 22 mars 2025 en présence de :

- Mme la Sous-Préfète de Bellac,
- Mme la Députée,
- Mme la Sénatrice,
- Mme et M. les Conseillers Départementaux,
- Mme et Ms les Maires des communes voisines,
- M. l'architecte,
- les entreprises,
- la population.

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de nommer ce bâtiment « Local Technique Des Daniels », en raison de la forte implication pour les travaux de Daniel HEUDES (adjoint) et Daniel REBEYROLLE (employé communal).



Travaux de rénovation énergétique du logement locatif de la commune

Le Conseil Municipal a décidé de lancer la rénovation énergétique du logement de la mairie pour réduire ces dépenses. En effet, ces travaux sont éligibles aux subventions du Fonds verts (Etat). L'accord de subventions a été arrêté par les services de l'Etat fin 2024 pour 66 150 €. Il était temps, le nouveau gouvernement a annoncé la baisse de ce fonds en 2025.

En complément, une demande de subvention va être faite auprès du Conseil départemental.

Les premiers travaux seront lancés en 2025 et poursuivis en 2026. Les travaux inscrits au programme, sont le remplacement des menuiseries, l'isolation intérieure (cave et comble), la pose d'une VMC et l'isolation des murs par l'extérieur.

Le coût total de ces premiers travaux est de 103 971 € TTC.



Les Amis De Breuilaufa

LE COIN DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DE BREUILAUF

L'association poursuit son aventure, en mettant tout en œuvre pour que notre village soit animé de façon régulière. Tant d'histoire, d'aventures humaines ont déjà été créées et ce n'est pas fini. Elle œuvre à poursuivre ce qui a déjà été fait en matière d'animations et les administrateurs comme les membres du bureau sont toujours pleins de ressources et d'envie. Certains ont décidé de transmettre le flambeau, tandis que d'autres se sont récemment inscrits, créant ainsi une nouvelle dynamique qui se poursuit. Se repositionner, échanger lors des réunions de nouvelles idées et aussi rendre acteur tous ceux qui le souhaitent.

Le bureau est constitué de :

Président : Benoît MAZEAU

Trésorière : Marie THOURY

Secrétaire : Marie CALLANDREAU

Vice-Président : Stéphane MEYNIER

Trésorier adjoint : Vincent AUGRY

Secrétaire adjointe : Léa VERGNOLE NOIZAT

Le nouveau programme a été dévoilé

Samedi 1er mars : Concours de belote

Samedi 31 mai : Fêtes des Voisins

Dimanche 17 août : Vide-greniers + marché de Producteurs et Artisans

Samedi 04 octobre : Barbecue géant

Samedi 20 décembre : Noël des enfants

Autre date à retenir :

Samedi 06 décembre : Fête de la Lumière

Et peut-être quelques surprises ! ...



LE CLUB « ENTRE N'AUTREI BREUILAUF-AVALRY »

Président : Christian DOUCET

Ce club comprend 97 adhérents . Il est organisé 1 fois par mois une rencontre au club et une marche pour les plus courageux.

Le programme 2025

Dimanche 06 avril : Loto à Vaulry

Samedi 26 avril : sortie à BORT-LES-ORGUES

Mardi 27 mai : sortie « entrecôte »

Samedi 14 dimanche 15 juin : sortie impériale à Vichy

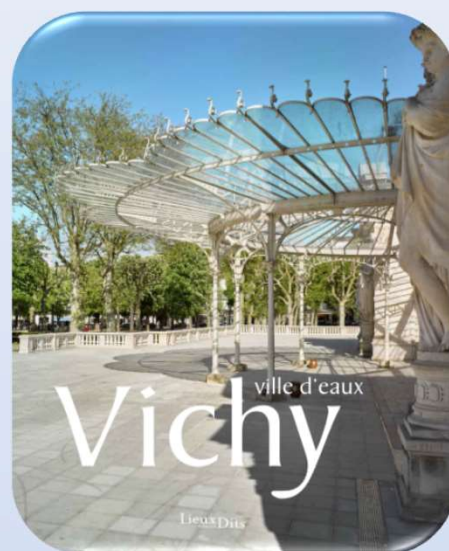
Samedi 05 au jeudi 10 juillet : voyage dans le Luberon

Dimanche 27 juillet : vide-greniers à Vaulry

Samedi 06 septembre : sortie à Brantôme

Dimanche 05 octobre : Loto d'automne à Vaulry

Samedi 15 novembre : Repas « moules/frites » à Vaulry



L'ASSOCIATION DE CHASSE – AICA DE VAULRY / BREUILAUF

Le bureau est constitué de :

Président : Claude INGREMEAU

Vice-Président : Jean-Claude BRUN,

Trésorier : Jean-Michel VERGEAU

Secrétaire : Jean-François BOYER

Cette association est composée pour la saison 2024/2025 de 43 membres dont 12 résidents ou propriétaires et 31 hors commune. En termes de résultat il a été prélevé durant la saison 71 sangliers, 20 chevreuils une quinzaine de renards. Très peu de chasseurs au petit gibier, le territoire est plus propice pour le grand gibier.

Tous les ans, il est organisé une soirée à la salle des fêtes de Vaulry. Cette année a eu lieu le samedi 05 avril une soirée choucroute.



LE CLUB CYCLO-GYM de BERNEUIL – SAINT JUNIEN LES COMBES – BREUILAUF



Le bureau de l'association est composé de :

Présidente : Martine DINCQ

Vice-président : Christian BLECHER

Secrétaire : Sabine REBEYROLLE

Secrétaire adjoint : M-France CHEVALIER

Trésorière : Régine BOUYAT

Trésorier adjoint : Ludovic CHAT



Les cours de gym sont animés par Maryse dans une excellente ambiance :

Le mardi soir à 19h45 dans la salle polyvalente Christian Dupré à Saint Julien les Combes.

Le jeudi soir à 18h30 dans la salle polyvalente de Breuilaufa.



Les cyclistes du club se rassemblent **tous les dimanches matin** sur la place de la poste à Berneuil. Quelque soit le temps, ils font de belles balades sur nos routes de campagne.



L'Association des Parents d'Elèves de VAULRY et de CHAMBORÊT (APE)

Depuis 2 ans, l'association organise son marché de Noël dans la salle polyvalente de la commune de Breuilaufa et c'est un véritable succès !

L' APE remercie donc la municipalité et les habitants de Breuilaufa pour leur accueil et leur participation.

Prochaines dates de l'association :

Jusqu'au vendredi 18 avril : Vente de saucissons via le site Ventesolidaire.com ou avec un bon de commande à retirer en mairie

Dimanche 11 mai : Marché aux plants à Chamborêt

Samedi 21 juin : Fête des écoles .

Pour suivre nos actualités retrouvez nous sur notre page Facebook :

Parents d'élèves Vaulry Chamboret



Merci à Sonia BARBONNAIS
qui a réalisé un tableau en
canevas.

Il sera exposé dans l'église.





Le comité de jumelage lie les communes de la communauté de commune ELAN, ainsi que les communes de Chaptelat et Couzeix.

Ses jumeaux européens sont :

- Oberasbach en Allemagne,
- Olawa en Pologne,
- Csongrád en Hongrie et Marcilla en Espagne en sommeil depuis quelques années
- Une partie de la communauté de communes l'Unione Della Romagna Faentina en Italie.

Les adhérents ont l'occasion de faire découvrir le Limousin à nos jumeaux lors des réceptions, ou de découvrir ces villes et régions européennes lors de nos déplacements.

Ce sont toujours de bons moments d'amitiés partagées, pour toutes les générations.

Le but de notre Jumelage est d'encourager et d'établir des liens entre nos adhérents et ceux des villes jumelées.



Voici le programme de l'année 2025 :

- **15 mars** : Théâtre à Chaptelat
- **29 mai – 1^{er} juin** : Accueil d'une délégation Allemande
- **26 juin – 29 juin** : déplacement en Italie
- **3 août – 10 août** : camp des jeunes
- **12-13 septembre** : fête de la Bière à Thouron avec nos amis Allemands
- **6 décembre** : marché de Noël à Couzeix

Voici les membres du bureau :

- 🚩 **Présidente** : GOURONG Sandra
- 🚩 **Trésorière et trésorière adjointe** : GAINANT Frédérique et LABRUNIE Delphine
- 🚩 **Secrétaire et secrétaire adjointe** : TURBIAN Gino et VERGNOUX Aimée
- 🚩 **Référent Allemagne** : RIBIÈRE Pierre
- 🚩 **Référente Italie** : DUBREUIL Patricia
- 🚩 **Convivialité** : REDON Simone



Au début des années 80, Jacqueline Chardon-Lejeune et Jean-Claude Caffin, membres du comité d'animation culturelle (CAC) de la commune de Nieul, proposent aux habitants et visiteurs du bourg nombre d'activités culturelles : expositions, théâtre, musique dans le cadre du parc et du château. L'association souhaite mieux connaître le passé et s'intéresse aux intérêts de l'histoire du canton et de ses alentours.

Mémoire de Nieul et Alentours

Principales activités : recherches d'archives, expositions, publications, visite du château, conférences, musée virtuel .

<http://www.nieuletalentoursenlimousin.fr/>

Le Bureau

Présidente : Jacqueline GRANGEAUD

Vice-présidente : Sylvianne BARRET

Vice-Président : Alain NEUVILLARD

Trésorière : Paulette BESSOU

Trésorière Adjointe : Colette TROMAS

Secrétaire : Anne Marie DUPIC

Secrétaire Adjointe : Mireille GAVANIER

Conseillers

Danièle MAHAUT

Pierre MAHAUT

Jean-Claude SANGARIA

Pierre HOUSSEMAND

Alain DELHOUME

Membres

Anne-Marie BEAUBATIE

Marie-Thérèse FRUGIER

Yvon BARRIERE

- AG statutaire à Peyrilhac le **8 mars 2025**
- **2 avril 2025** : Conférence de François Husson sur « La mine de Vaulry »
- **12 mai 2025** : Concert lecture à partir de l'oeuvre de Jean Dorat, « l'Homère du Limousin »
- **29 au 31 mai 2025** : Notre association sera présente au festival des VEYRACOMUSIES
- **21 juin 2025** : Randonnée « Patrimoine et gastronomie » (vers Vaulry...)
- **18 juillet 2025** : Ballade contée
- **16 août au 21 septembre 2025** : Exposition estivale, cette année : « Au fil de l'eau »
- **20 et 21 septembre 2025** : Journées du patrimoine
- Visite du château de Walmath, date à définir

